



Paiement crédit immo lors de séparation mais pas dépacés

Par **manou22**, le **29/09/2009** à **14:06**

Bonjour,

suite à une séparation, je paye encore la moitié du crédit immo (nous sommes à 50/50 co emprunteur), et nous ne sommes pas encore dépacés, lui vit dans la maison pas moi, ai je droit à récupérer les montants versés (moitié du crédit mensuel) depuis que je suis partie bien que nous étions encore pacés?

Merci par avance,